



19.008

Aussenwirtschaftspolitik.**Bericht 2018****Politique économique extérieure.****Rapport 2018***Erstrat – Premier Conseil*

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 04.03.19 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 21.03.19 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 22.03.19 (SCHLUSSABSTIMMUNG - VOTE FINAL)

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 22.03.19 (SCHLUSSABSTIMMUNG - VOTE FINAL)

Lombardi Filippo (C, TI), für die Kommission: Ihre Aussenpolitische Kommission hat am 18. Februar 2019 diese Materie behandelt. Sie hat vom Bericht zur Aussenwirtschaftspolitik 2018 und vom Bericht über zolltarifarisches Massnahmen im Jahr 2018 Kenntnis genommen. Wie unser Präsident erwähnte, unterbreitet der Bundesrat dem Parlament im Anhang des Berichtes drei Bundesbeschlüsse. Diese werden von der einstimmigen Kommission ebenfalls zur Zustimmung empfohlen.

Der Bundesrat legte im Berichtsjahr erneut ein besonderes Augenmerk auf die Verbesserung des Zuganges der Schweizer Wirtschaft zu internationalen Märkten sowie auf die Konsolidierung und Weiterentwicklung der politischen und wirtschaftlichen Beziehungen mit der Europäischen Union. Über die aussenwirtschaftspolitische Zielerreichung wird der Bundesrat im Geschäftsbericht 2018 berichten. Eine vorläufige Beurteilung der Aussenwirtschaftspolitik des Jahres 2018 deutet darauf hin, dass die Ziele erreicht wurden.

Das Berichtsjahr war geprägt von grossen wirtschaftspolitischen Herausforderungen. Neben anderen internationalen Organisationen standen etwa die Welthandelsorganisation und die Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung vor dem Hintergrund der neu ausgerichteten Aussenwirtschaftspolitik der Vereinigten Staaten unter Druck. Die Schweiz setzte sich auf verschiedenen Ebenen konsequent für den Erhalt und die Stärkung der regelbasierten multilateralen Welthandelsordnung ein. Weiter spielten für die Schweizer Aussenwirtschaftspolitik die Verhandlungen mit der EU über ein institutionelles Abkommen sowie der Handelsdialog mit dem Vereinigten Königreich über dessen Verhandlungen zum Austritt aus der EU eine zentrale Rolle. Mit dem Vereinigten Königreich wurden die Grundsteine für die möglichst lückenlose Fortführung der bilateralen Wirtschaftsbeziehungen nach dessen Austritt aus der EU gelegt. Schliesslich wurden im Berichtsjahr neue Freihandelsabkommen mit Ecuador und Indonesien abgeschlossen und das bestehende Freihandelsabkommen mit der Türkei umfassend erneuert.

Ich verzichte hier auf die Zusammenfassung der Erläuterungen des Bundesrates. Der Herr Bundesrat hat jetzt ohnehin selber die Möglichkeit, uns diese zu präsentieren.

Cela n'aurait pas beaucoup de sens que je résume ce que vous allez nous dire et que nous écouterons avec beaucoup d'attention. Je voudrais simplement dire ce qui suit.

Die Kommission beantragt Ihnen einstimmig, den drei genannten Bundesbeschlüssen zuzustimmen: erstens dem Bundesbeschluss zur Genehmigung des Abkommens zwischen der Schweiz und Georgien über die gegenseitige Anerkennung und den Schutz der geografischen Angaben, Ursprungsbezeichnungen und Herkunftsangaben; zweitens dem Bundesbeschluss zur Ermächtigung des Bundesrates zur selbstständigen Genehmigung von Änderungen an den Anhängen des Abkommens zwischen der Schweiz und Russland über den Schutz der geografischen Angaben und Ursprungsbezeichnungen; sowie drittens dem Bundesbeschluss über die Genehmigung zolltarifarischer Massnahmen. Die Kommission ist einstimmig der Meinung, dass wir diesen drei Entwürfen zustimmen können.

Müller Damian (RL, LU): Zuerst danke ich dem Bundesrat für den ausführlichen und übersichtlichen Bericht zur Aussenwirtschaftspolitik des letzten Jahres. Die Richtung unserer Aussenwirtschaftspolitik stimmt. Diesem Befund unserer Aussenpolitischen Kommission stimme ich zu hundert Prozent zu. Ich empfehle Ihnen wie der Kommissionssprecher und unser Präsident die entsprechenden Bundesbeschlüsse zur Annahme.





Es ist mir natürlich völlig bewusst, dass die Aussenwirtschaftspolitik einer kleinen Volkswirtschaft wie jener der Schweiz alles andere als einfach ist. Das gilt vor allem in Zeiten eines wachsenden Handelsprotektionismus. Wenn dieser Protektionismus zu spürbaren Verwerfungen führt, wie dies zwischen den USA und China derzeit der Fall ist, geht das an einem Land wie der Schweiz nicht einfach wirkungslos und unbemerkt vorbei. So ist es denn alles andere als überraschend, dass wir nach einem ausgezeichneten ersten Halbjahr 2018 eine gewisse Abkühlung hinnehmen mussten. Diese Abkühlung dürfte sich aller Voraussicht nach gegen Mitte dieses Jahres klarer zeigen. Wenn der Austritt des Vereinigten Königreichs aus der EU Wirklichkeit wird, wenn es tatsächlich zu einem harten Brexit kommen sollte, dann dürfte dies auch an unserer Wirtschaft nicht spurlos vorbeigehen. In diesem Sinne bin ich sehr froh und auch dankbar, dass unsere Handelsdiplomaten schon früh geschaltet und ein Abkommen mit Grossbritannien in die Wege geleitet haben, sodass reguläre Handelsbeziehungen auch in Zukunft garantiert sind.

Ausdrücklich zu begrüßen ist auch die konsequente Haltung des Bundesrates bezüglich einer regelbasierten und multilateralen Welthandelsordnung. Gerade für eine kleine und offene Volkswirtschaft wie die schweizerische ist ein stabiles Welthandelssystem mit offenen Märkten von zentraler Bedeutung.

Wenn der Bundesrat das multilaterale System mit bilateralen Freihandelsabkommen zu kombinieren versucht, ist dies sehr zu begrüßen. In diesem Sinne ist der erfolgreiche Abschluss des Freihandelsabkommens mit Indonesien besonders zu erwähnen. Das gilt ebenso für den Versuch, mit den USA in eine Phase von exploratorischen Gesprächen zu gelangen.

Gestatten Sie mir, Herr Bundesrat, noch eine Bemerkung zu China zu machen. So wertvoll ein Freihandelsabkommen mit der Volksrepublik China auch ist, so ist meiner Ansicht nach doch eine gewisse Vorsicht gegenüber ihrer teilweise recht aggressiven Aussenhandelspolitik angebracht. Wenn die Landesregierung die auch in diesem Rat zum Ausdruck gebrachten Bedenken gegenüber der chinesischen Einkaufspolitik, wie es scheint, auf die leichte Schulter nimmt, ist das aus meiner Sicht wirklich bedenklich. Kritische Berichte, die neben der staatlich geförderten chinesischen Einkaufspolitik insbesondere auch das Engagement Chinas im Rahmen der neuen Seidenstrasse begleiten, sollten nicht leichtfertig übergangen, sondern sehr wohl ernst genommen werden.

Ich bitte Sie mit etwas Nachdruck, dies künftig ein wenig besser zu beachten und genau diese aggressive Handelspolitik, die aus der Volksrepublik China nach Europa und in die Schweiz stösst, aufmerksam zu verfolgen und, falls nötig, zu handeln.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Monsieur Lombardi, je vous remercie de me laisser travailler un peu sur ce rapport, qui montre le travail effectué durant l'année 2018, alors que je n'étais pas encore en charge de ce dossier. Le département, de manière générale, et le Conseil fédéral ont fait un excellent travail aux niveaux diplomatique et économique dans tout ce dossier. Le rapport décrit les nouveaux défis dans le domaine, essaie de montrer la marge de manoeuvre de la Suisse et présente les activités du Conseil fédéral dans un contexte qui est extrêmement difficile.

Parmi tous les thèmes traités dans le rapport, je souhaiterais mentionner quelques aspects particuliers. Tout d'abord, l'année sous revue a été marquée par une forte croissance économique. Les prévisions sont elles aussi positives – modérément positives devrait-on dire –, mais par contre – et vous l'avez aussi relevé – les tendances au protectionnisme dans le commerce international soulèvent de nombreuses

AB 2019 S 6 / BO 2019 E 6

questions. Le chapitre introductif du rapport est particulièrement instructif à cet égard.

L'Organisation mondiale du commerce a été particulièrement touchée par les crises commerciales internationales. La Suisse – cela a été relevé – a activement participé à des initiatives visant à une réforme du système de commerce multilatéral. A Davos, j'ai eu l'occasion de participer à une réunion avec les représentants de treize Etats qui s'efforcent de chercher des solutions afin de réformer l'organisation et de lui redonner du dynamisme. Mais il est clair que pour atteindre cet objectif, il faut que les principaux animateurs que sont la Chine et les Etats-Unis acceptent de se rasseoir à la table des négociations et abandonnent la politique des deux coqs dressés sur leurs ergots.

En ce qui concerne la Suisse – je crois que c'est Monsieur Damian Müller qui l'a relevé –, il est très important pour une économie de taille moyenne que le système commercial multilatéral soit préservé et que notre pays puisse participer activement à son développement.

Parallèlement, notre pays doit continuer à développer les autres instruments de politique économique extérieure qui sont à sa disposition. Je pense aux accords de libre-échange. En 2018, dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange, les accords de libre-échange avec l'Equateur et avec la Turquie, dont vous



venez de discuter, ainsi qu'un accord de libre-échange avec l'Indonésie ont été signés.

Avec le Mercosur, c'est-à-dire les pays d'Amérique du Sud regroupant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, de bons progrès ont été réalisés durant l'année sous revue. Un prochain round de négociations aura lieu au mois de mai qui vient. Les discussions progressent.

L'Asie est aussi sans aucun doute l'un des moteurs principaux du commerce mondial. Des discussions, des négociations sont en cours avec l'Inde, la Malaisie et le Vietnam. Mais ce sont des négociations plutôt difficiles, notamment en raison de toutes les questions de protection de la propriété intellectuelle, qui sont source de défis pour notre pays. Nous sommes aussi en train d'actualiser les accords de libre-échange avec le Mexique et l'Union douanière d'Afrique australe, la SACU.

Le processus exploratoire avec les Etats-Unis d'Amérique est en cours en vue d'une éventuelle négociation d'un accord facilitant les échanges économiques avec ce partenaire important. Lorsque l'on parle de discussions exploratoires, il faut être clair: nous sommes dans une étape où, de chaque côté, nous essayons d'apprécier la situation et surtout d'évaluer les chances d'arriver éventuellement à un succès. Si les deux parties estiment qu'un succès peut être atteint, alors elles ouvriront de vraies négociations. Pour l'instant, je le répète, nous en sommes aux discussions exploratoires. Il s'agit de rester extrêmement prudents.

En outre, la marge de manoeuvre de notre pays en politique économique extérieure vis-à-vis de pays tiers dépend largement des conditions-cadres qui sont établies au niveau national pour l'économie.

Le point suivant que je souhaite mentionner concerne les relations avec l'Union européenne et ses Etats membres. Ces relations continuent à être d'une grande importance pour la politique économique extérieure de notre pays. Si nous pensons à l'accord institutionnel, vous le savez, le 7 décembre dernier, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des affaires étrangères de consulter les cercles concernés au sujet du résultat de la négociation. Ces consultations ont commencé; elles sont en cours; elles se poursuivront ces prochaines semaines.

Concernant les droits de douane sur l'acier, en réaction à l'élévation des droits de douane perçus sur l'acier par les Etats-Unis, l'Union européenne a adopté des contre-mesures, confrontant par là même notre industrie à de grands défis. La Suisse s'est investie afin d'obtenir une mise en oeuvre de ces mesures avec le moins de dommages possible pour le commerce, ceci dans le droit fil de l'Accord de libre-échange de 1972 avec la Communauté économique européenne. Dans un premier temps, nous n'y sommes pas arrivés. Actuellement, un système a été mis en place par l'Union européenne dans le cadre des contre-mesures, système qui permet de préserver l'essentiel mais qui n'est pas parfait pour notre pays.

Concernant la contribution à l'élargissement, le Conseil fédéral a décidé le 28 septembre dernier de soumettre au Parlement le message relatif à une deuxième contribution à certains Etats membres de l'Union européenne. Votre conseil a adopté, le 29 novembre 2018, à une grande majorité, les arrêtés fédéraux relatifs à cette nouvelle contribution de la Suisse et il a décidé d'engager les moyens nécessaires mais uniquement dans la mesure où l'Union européenne n'adopte pas de mesures discriminatoires à l'encontre de la Suisse.

Concernant l'équivalence des réglementations boursières, vous le savez, le Conseil fédéral s'est efforcé d'obtenir la reconnaissance de durée indéterminée afin de garantir la sécurité juridique. Malheureusement, nous n'y sommes pas arrivés. La Commission européenne s'est limitée à une prolongation de six mois, soit jusqu'au 30 juin 2019. Selon elle, il s'agit de permettre à la Suisse de mener des consultations en vue de la signature de l'accord institutionnel même s'il n'y a aucun lien direct avec l'accord précité. Le Conseil fédéral a donc arrêté une mesure de protection de l'infrastructure boursière suisse si, à terme, il ne devait pas y avoir une prolongation de l'équivalence.

Le point que j'expose maintenant est étroitement lié à l'Union européenne et concerne les conséquences du Brexit pour la politique économique extérieure de notre pays. Vous le savez, la Suisse s'est entendue avec le Royaume-Uni en vue de maintenir autant que possible les relations économiques avec ce pays après le Brexit. Dans cette optique, le Conseil fédéral a approuvé le texte d'un accord commercial avec le Royaume-Uni le 14 décembre 2018. Votre commission a donné son feu vert à ce texte, à titre provisoire, le 15 janvier 2019. Le texte a été signé avec le Royaume-Uni le 11 février dernier et devra naturellement être approuvé par l'Assemblée fédérale selon la procédure prévue par la loi.

Le dialogue entre la Suisse et le Royaume-Uni se poursuit parallèlement à cet accord et à d'autres accords annexes. Il a pour objectif de minimiser, dans la mesure du possible, l'impact d'un éventuel "no deal Brexit" entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, impact qui pourrait porter atteinte aux relations entre la Suisse et le Royaume-Uni. Il ne faut pas perdre de vue le fait que, par cet accord, nous avons tenté d'obtenir une réplique aussi fidèle que possible des accords liant la Suisse et l'Union européenne de façon à éviter un vide et en vue de maintenir une certaine stabilité dans les relations.

Toutefois, compte tenu des incertitudes demeurant dans les relations entre le Royaume-Uni et l'Union euro-



péenne, nous n'avons bien entendu pas réussi à étendre la portée de l'accord à tous les aspects des relations entre les deux pays et nous devrons procéder à certaines adaptations au cours des prochaines semaines et des prochains mois, au fur et à mesure que la situation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni se clarifiera.

Je souhaite revenir sur votre intervention, Monsieur le conseiller aux Etats Damian Müller, lors de laquelle vous avez relevé la problématique de la montée du protectionnisme. Vous avez raison, et l'on constate que ce phénomène pose de plus en plus de problèmes au niveau international. L'activité de l'Organisation mondiale du commerce est quasiment à l'arrêt, l'Organe de règlement des différends ne peut pratiquement plus fonctionner du fait des blocages en cours, et tout ceci touche ou pourrait toucher très fortement, à terme, de petits pays comme le nôtre, dont l'économie est très ouverte.

J'ai pris note de vos remarques au sujet de la Chine et de sa politique "agressive" en termes d'achats et d'investissements au sein d'entreprises existantes, que cela soit en Suisse ou ailleurs. Le Conseil fédéral suit la situation avec attention et nous aurons l'occasion d'en débattre dans votre conseil puisqu'un rapport rédigé en réponse à deux postulats vous sera soumis tandis qu'une motion est pendante. Nous aurons donc l'occasion d'avoir une discussion à ce sujet. Il est extrêmement difficile de définir quels sont les intérêts supérieurs sur le plan de la sécurité, les intérêts stratégiques à préserver. Il est aussi délicat de déterminer les critères d'une

AB 2019 S 7 / BO 2019 E 7

politique faussant la concurrence. Le Conseil fédéral suit et analyse la situation régulièrement et, je le répète, nous aurons l'occasion d'en débattre tout prochainement dans les conseils.

Peut-être les indications consécutives au débat que nous aurons eu permettront-elles de mieux cerner ce qu'on veut préserver en termes d'intérêts stratégiques et sécuritaires dans notre pays, tout en gardant la plus large marge de manoeuvre possible pour permettre des investissements qui, eux, dynamisent l'économie et permettent donc aussi de créer des postes de travail. Mais, naturellement, il s'agira aussi d'éviter d'être trop naïf.

Voilà ce que je voulais dire en complément à ce qui a été exposé dans ce débat sur le rapport sur la politique économique extérieure 2018. Je vous propose de prendre acte de ce rapport.

Vom Bericht wird Kenntnis genommen

Il est pris acte du rapport

Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen

L'entrée en matière est décidée sans opposition

1. Bundesbeschluss über die Genehmigung des Abkommens zwischen der Schweiz und Georgien über die gegenseitige Anerkennung und den Schutz der geografischen Angaben, Ursprungsbezeichnungen und Herkunftsangaben

1. Arrêté fédéral portant approbation de l'accord entre la Suisse et la Géorgie concernant la reconnaissance mutuelle et la protection des indications géographiques, des appellations d'origine et des indications de provenance

Detailberatung – Discussion par article

Titel und Ingress, Art. 1–3

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1–3

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté



Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

(namentlich – nominatif; 19.008/2778)

Für Annahme des Entwurfes ... 38 Stimmen

(Einstimmigkeit)

(0 Enthaltungen)

2. Bundesbeschluss über die Ermächtigung des Bundesrates zur selbstständigen Genehmigung von Änderungen an den Anhängen des Abkommens zwischen der Schweiz und Russland über den Schutz der geografischen Angaben und Ursprungsbezeichnungen

2. Arrêté fédéral autorisant le Conseil fédéral à approuver seul les modifications apportées aux annexes de l'accord entre la Suisse et la Russie concernant la protection des indications géographiques et des appellations d'origine

Detailberatung – Discussion par article

Titel und Ingress, Art. 1, 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1, 2

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

(namentlich – nominatif; 19.008/2779)

Für Annahme des Entwurfes ... 38 Stimmen

(Einstimmigkeit)

(0 Enthaltungen)

3. Bundesbeschluss über die Genehmigung zolltarifarischer Massnahmen

3. Arrêté fédéral portant approbation de mesures touchant le tarif des douanes

Detailberatung – Discussion par article

Titel und Ingress, Art. 1, 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1, 2

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

(namentlich – nominatif; 19.008/2780)

Für Annahme des Entwurfes ... 37 Stimmen

(Einstimmigkeit)

(0 Enthaltungen)



Le président (Fournier Jean-René, président): Nous sommes déjà arrivés au terme de notre ordre du jour. Je tiens à remercier Monsieur le conseiller fédéral Parmelin pour sa participation aux débats du jour. Je le remercie également de l'honneur qu'il nous fait de participer tout à l'heure à l'apéritif qui vous sera servi. Je clos la séance d'aujourd'hui en vous rappelant que nous allons procéder immédiatement à la photo de groupe du Conseil des Etats.

Schluss der Sitzung um 17.15 Uhr
La séance est levée à 17 h 15

AB 2019 S 8 / BO 2019 E 8